VOUS POUVEZ OBTENIR COPIES DES ARTICLES QUI VOUS INTÉRESSENT DANS LES SOMMAIRES EN VOUS ADRESSANT À VOTRE GROUPE LOCAL

% Attac %

Année 2 - n° 20
juin 2002



LES COURRIELS 336 À 344 DE JUIN 2002



Graphisme : Pascal Varalli

Dans ce numéro :

Sommaire :

JOSÉ BOVÉ EN PRISON

(N° 343)

DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE.

A- José Bové en prison dès le lendemain des législatives: une provocation contre le droit syndical.
Par La Confédération paysanne

Au lendemain des élections législatives, la première décision politique du gouvernement est une provocation révoltante : José Bové devra se rendre mercredi matin à la prison de Villeneuve-les-Maguelone (Montpellier) afin d'y purger plusieurs semaines de prison.

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

En frappant d'entrée une figure symbolique du mouvement social, avant même la réunion de la nouvelle chambre des députés, le gouvernement signifie son ambition d'attenter aux libertés syndicales et de stopper la contestation de l'ordre marchand.
Trois faits aggravent davantage la portée de cette décision :
- 3 ans après l'action " incriminée " (le démontage du chantier du Mac Do de Millau), le conflit qui la motivait entre l'Union européenne et les Etats-Unis sur l'importation en Europe de viande de bœuf hormonée n'est toujours pas réglé. Plusieurs produits européens sont toujours surtaxés pour l'exportation aux USA, dont le roquefort, et un recours face à l'OMC n'est toujours pas possible pour les paysans concernés.
- Les importateurs et fabricants de farines animales, responsables de la contamination des troupeaux bovins par l'ESB, n'ont jamais été poursuivis, malgré une plainte déposée par la Confédération paysanne dès 1996.
- Des adhérents de la FNSEA ont, le 15 octobre 2001, saccagé une entreprise et des entrepôts frigorifiques à Fougères (35), occasionnant plus de 10 millions de francs de dégâts. Et voilà que le gouvernement vient de décider que c'est l'Etat qui paiera la facture, personne n'étant poursuivi dans cette affaire.

« La première mesure emblématique du gouvernement Raffarin »

De la part de cet Etat, dont certains des plus hauts représentants sont notoirement corrompus, non seulement il n'y a pas d' " impunité zéro ", mais il y a surtout une justice ouvertement conduite à 2 vitesses.

La Confédération paysanne appelle tous les citoyennes et citoyens, conscients des menaces signifiées à l'encontre du droit syndical et des libertés publiques, à faire face à l'insécurité que veulent faire régner les nouveaux gouvernants et à se mobiliser pour réclamer la libération de José Bové.

Bagnolet, le 17 juin 2002

B- Premier coup bas du gouvernement de la France " d'en bas "
Par ATTAC France

Attac exprime sa solidarité avec José Bové.

La première mesure emblématique du gouvernement Raffarin 2, présenté comme d''ouverture'', est une incarcération : celle de José Bové. Le militant de la Confédération paysanne doit se présenter mercredi 19 juin à la prison de Villeneuve-les-Maguelonne pour purger une peine de plusieurs semaines de prison ferme.

On notera que le gouvernement aura seulement attendu quelques heures après les résultats du second tour des législatives pour prendre cette mesure, voulant absolument éviter qu'elle soit annulée par une loi d 'amnistie dont le projet doit être déposé prochainement à l'Assemblée nationale. Cette précipitation en dit long par avance sur la réalité du " dialogue social " avec les organisations syndicales, dont M. Raffarin se prétend le champion.

Quel est le crime qui a valu à José Bové cette sanction ? Avoir participé au démontage du chantier d'un MacDonald's à Millau en août 1999, en guise de protestation symbolique contre la décision du gouvernement américain, cautionnée par l'OMC, de surtaxer un grand nombre de produits européens (dont le fromage de Roquefort) pour un montant annuel de 117 millions de dollars. Et cela en guise de représailles contre le refus de l'UE d'importer de la viande hormonée. Cette mesure a entraîné un considérable préjudice pour de nombreux producteurs et leurs familles. Cette violence-là, le gouvernement n'en a cure.

Attac exprime son indignation face à cette décision d'un gouvernement qui se prétend de la France " d'en bas ", mais qui apparaît déjà comme celui du coup bas. L'association assure José Bové, qu'elle vient d'élire membre fondateur, de sa totale et affectueuse soli-
Suite page 3)


COURRIEL D'INFORMATION
n°336 du 31/05/2002
FAIRE DU COMMERCE

1. Réunion secrète à Bruxelles mise sous les projecteurs par des activistes (Par Erik Wesselius)
Des activistes d'organisations (ATTAC, Friends of the Earth, World Development Movement, Corporate Europe Observatory, Oxfam Solidarité, 11.11.11) venant de divers pays Européens ont conduit une action près du Résidence Palace à Bruxelles contre l'influence grandissante de l'industrie du service Européen sur l'enjeu Européen lors des négociations internationales sur l'Accord Général sur le Commerce des Services (ACGS). Ces négociations sont tenues dans le cadre de l'OMC.
2. Réponse d'Oxfam à l'article de Walden Bello, " Faire du commerce équitable " (Par Oxfam)
À aucun endroit du rapport nous ne prêchons en faveur de modèles néo-libéraux de croissance tirée par les exportations, encore moins en faveur de prescriptions de libre échange dans les pays en voie de développement (PED). En fait, nous disons clairement que l'accroissement des exportations au sein de la mondialisation a accru les inégalités. Nous ne prétendons pas non plus que l'accroissement des exportations soit un substitut aux stratégies de réduction de la pauvreté.
3. Les exportations à tout prix : la recette du libre échange proposée par Oxfam pour le tiers-monde (Par Vandana Shiva)
Le rapport d'Oxfam International intitulé " Des règles manipulées et des normes différenciées " concernant le commerce, la mondialisation et la lutte contre la pauvreté est une tentative audacieuse de combiner deux paradigmes. Cependant, quand deux paradigmes sont incommensurables, les associer ne peut que déboucher sur une analyse schizophrénique.
4. Une semaine économique vue des Etats-Unis (Par Dean Baker)
Bilans financiers des groupes - Y aura-t-il une rechute en Californie ? - Une société hors de tout soupçon fait la promotion de médicaments dans les cabinets médicaux - Le budget de la Californie en crise - Déréglementation dans le secteur de l'électricité - Croissance de la productivité - Subventions agricoles - Débats sur le budget français.


COURRIEL D'INFORMATION
n°337 du 03/06/2002
DETTE, EAU & ALIMENTATION

1. A propos d'eau (Par Anthony Stoppard & Par Kanaga Raja)
Afrique du sud : D'après un nouveau rapport, l'eau et l'électricité ont été coupées pour près de 10 millions de personnes parce qu'elles ne pouvaient pas payer leurs factures et 2 millions de personnes ont été expulsées de leurs logements pour les mêmes raisons. Ghana : D'après ce document, l'une des conditions afférentes au versement de la prochaine tranche d'emprunts exige que le Ghana procède au recouvrement total de coûts dans les services publics et que le Public Utility Regulatory Commission, un organisme indépendant, mette en place une formule d'ajustement du prix automatique pour l'électricité et l'eau.
2. Ensemble faisons annuler la dette (Par Dette et Développement)
Cet article est publié dans le cadre de la semaine d'actions pour l'annulation de la dette. 17-23 juin 2002. Voir aussi Courriel 335, 333 et 332 ou des articles ont été publiés précédemment sur cette

(Suite de la page 2)

semaine d'actions. Aujourd'hui les créanciers privés, financer les annulations de dette et mobilisation à Paris le 19 juin.

3. Le Profit pour quelques uns ou l'alimentation pour tous (Par Forum des ONG sur la souveraineté alimentaire)
Souveraineté alimentaire, Droit à l´Alimentation et Alternatives au Modèle Industriel de Production Agricole sont des éléments clefs de toute stratégie visant à éliminer la faim et la malnutrition. A la fin du Sommet Mondial de l´Alimentation de 1996, les ONG /OSC présentes avaient adopté une déclaration portant le titre "Le profit pour quelques uns ou l´alimentation pour tous", indiquant que les mesures et les activités envisagées dans le Plan d´Action ne suffiraient pas à réaliser des avancées majeures dans la réduction du nombre des affamés dans le monde. Malheureusement, cette analyse de la société civile s´est avérée juste.

4. La seconde Conférence internationale de solidarité Asie-Pacifique (Par Pierre Rousset)
La conférence de Sydney était intéressante à plus d'un titre. Elle reflète un long travail de solidarité engagée en Australie vis-à-vis de l'Asie (avant tout Timor-Est, l'Indonésie et les Philippines). Elle a une dimension militante immédiate : en 1998, lors de la première conférence de ce type, nous avions manifesté en appui à une grève de dockers, et cette année-ci en soutien à des réfugiés traités de façon inhumaine par le gouvernement. Des mouvements (syndicaux, associatifs) engagés dans les mobilisations contre la mondialisation libérale sont activement présents.

COURRIEL D'INFORMATION

n°338 du 07/06/2002

AGCS : 4 LETTRES POUR TUER LES SERVICES PUBLICS

1. Accroissement de la pression pour libéraliser les services dans les pays en voie de développement (Par Rosalina Muroyi)
Ces échéances sont irréalistes, compte-tenu de la faible participation des pays en voie de développement (PVD) aux négociations de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) initiées en 2000. Tandis que la participation du groupe à la formation de lignes directrices favorables au développement a été remarquable, sa participation en termes de nombre de propositions soumises au CCS a été déplorable.
2. OMC, AGCS. En France et en Europe, nos services publics ne sont pas à vendre ! (Par Collectif AGCS / Services publics)
Les services publics - eau, assainissement, collecte et traitement des déchets, électricité, transports, gaz, services de santé, d'éducation, services de proximité (aides à la personne, crèches ...), sécurité, télécom, poste... - sont un élément indispensable de la garantie des droits fondamentaux de la personne et des outils de cohésion économique sociale et territoriale.

3. Non à l'AGCS - pour le service public! (Appel unitaire – Manifestation Genève, 29 juin)
Que ce soient les protestations d'usagers et de militants syndicaux contre le plan de restructuration de la poste, les mobilisations dans le secteur de la santé, de l'énergie, de l'eau, les actions dans les universités, les transports publics ou les écoles, ces mobilisations sont indispensables pour créer le rapport de force sans lequel ce bradage des services publics ne saurait être arrêté. Seule la construction d'un vaste mouvement populaire fort pourra inverser le système qui le sous-tend.

4. Libéralisation du ciel (Par USAC-CGT – Grève

(Suite page 4)

darité. Elle exige l'annulation de la mesure qui le frappe et se battra pour sa libération s'il est incarcéré. A cette fin, et avec ses comités locaux, elle participera à toutes les actions unitaires qui vont se mettre en place à bref délai.

Paris, 18 juin 2002

DES ACTIONS

A- Appel à mobilisation

La Confédération paysanne appelle tous les citoyennes et citoyens, conscients des menaces signifiées à l'encontre du droit syndical et des libertés publiques, à faire face à l'insécurité que veulent faire régner les nouveaux gouvernants et à se mobiliser pour réclamer la libération de José Bové.

Un camp a été établi devant la prison de Villeneuve-les-Maguelone (Montpellier) pendant toute la durée de l' embastillement de José Bové. Un mobil home et des toiles de tente ont été installées. Nous vous attendons avec votre famille ou avec des amis pour y passer 24 heures ou 48 heures ou plus.

Nous avons besoin de vous.

Afin de régler au mieux l'organisation et qui il ait du monde en permanence, nous vous demandons de vous inscrire à la Confédération Paysanne Nationale, tel 01 43 62 04 04

B- Affirmer une solidarité continue

« De la part de cet Etat, dont certains des plus hauts représentants sont notoirement corrompus »

Toutes celles et ceux qui souhaitent exprimer leur solidarité à José Bové peuvent lui écrire à :
José Bové - Maison d'arrêt - n° d'écrou : 20671 U - Avenue du Moulin de la Jasse - F-34750 Villeneuve les Maguelonne

C- Un calendrier d'actions pour toutes et tous

Dans ce cadre général, le calendrier d'action arrêté est le suivant:

Le 26 juin : une manifestation à Paris. Cette date est préférée au 29, cette date étant celle de la gay pride. La manifestation ira de Bourse à la Place Vendôme en passant par Opéra. L'idée est de la mettre en scène à partir de port de menottes (à chacun sa paire!)

Le 29 juin : manifestation nationale décentralisée: dans la foulée des rassemblements spontanés qui ont eu lieu devant les préfectures, les prisons et Palais de justice, faire en sorte que la journée du 29 prenne une réelle dimension nationale.

Le 6 juillet : une perspective de concert dans la région de Montpellier est à l'étude par les copains de la région; si cette possibilité se vérifiait elle permettrait un "rebond" national important compte tenu de la période estivale.

D- Plus d'informations. Site de la Confédération paysanne

AUDIOVISUEL PUBLIC ET FINANCEMENT PUBLIC (N° 344)



http://www.confederationpaysanne.fr
Par Syndicats CGT

LA REDEVANCE DE L'AUDIOVISUEL EST UN BON FINANCEMENT

(Suite de la page 3)
Les syndicats CGT de Radio France, France 2 et France 3, du service de la redevance, le SNRT-CGT, le SNT-CGT et la fédération des Finances CGT se sont rencontrés le mardi 11 juin 2002 à Montreuil afin d'avoir un échange sur le devenir et l'avenir de l'audiovisuel public et de son financement par la redevance.

Les syndicats CGT ont réaffirmé leur attachement aux principes du service public de l'audiovisuel ; tout recul du service public de l'audiovisuel fragilise son financement public par la redevance et réciproquement les menaces persistantes sur la redevance (financement public) porteraient un coup fatal à l'audiovisuel public

La dernière période des élections présidentielles a encore démontré l'impérieuse nécessité d'avoir un secteur public de l'audiovisuel. L'action pour son développement face à la concurrence du privé et à la politique libérale gouvernementale doit s'engager pour répondre aux défis de qualité dans le contenu des programmes, d'aménagement du territoire avec la mise en œuvre du numérique terrestre, d'indépendance par son financement public assuré par la redevance audiovisuelle, ressource affectée.

Aujourd'hui, la redevance de l'audiovisuel constitue la première source de financement du service public de l'audiovisuel : Radio France (92%), FR3 (75%) et FR2 (55%) garantissant ainsi une indépendance, certes mise à mal par la concurrence privée, la privatisation de secteurs entiers tels la production (SFP) et les choix politiques des gouvernements successifs.

« Le financement public doit garantir un audiovisuel de qualité à tous »

Les syndicats CGT s'engagent à mener une campagne d'informations auprès des populations et un débat public sur le développement du service public de l'audiovisuel et son financement public par la redevance.

Les valeurs que nous défendons sont au cœur des enjeux des services publics : égalité d'accès par tous et pour tous à un audiovisuel de qualité et diversifié dans ses programmes afin de répondre aux besoins des auditeurs et téléspectateurs.

L'attachement des salariés de l'audiovisuel et de la redevance à son financement par la redevance, dont le recouvrement par les services du trésor a démontré son efficacité, est une réalité ancienne, et plus que jamais d'actualité.

Pourquoi la redevance audiovisuelle dont le recouvrement est assuré par les services du trésor public (centres de redevance et réseau national du trésor public) est-elle un bon moyen de financer le service public alors qu'elle est constamment contestée avec une démagogie non dénuée d'arrière-pensée politique ?

Parce que la redevance est l'unique lien citoyen entre les "usagers" et le service public. Le recouvrement par le trésor public de la redevance assure une régularité de trésorerie aux chaînes leur permettant d'assurer la continuité du service public. Le fait qu'elle soit une ressource affectée assure à ses bénéficiaires indépendance éditoriale et maîtrise budgétaire.

La dérive actuelle des chaînes publiques, fixées sur le seul critère de l'audimat, qui tentent de rivaliser par la médiocrité avec les chaînes privées, pose le problème majeur de l'utilisation des fonds publics. L'intervention des citoyens (auditeurs et téléspectateurs) et des organisations syndicales dans les gestions des entreprises de l'audiovisuel public est indispensable pour démocratiser le service public de l'audiovisuel. Pour la CGT, le financement public doit garantir un audiovisuel de qualité à tous. Aujourd'hui, il y a détournement des fonds publics de l'audiovisuel pour quelques intérêts privés qui pèsent énormément dans tous les choix politiques des chaînes. Le refus de donner suite à une commission d'enquête parlementaire demandée par les syndicats CGT conforte notre analyse.

Pourtant un débat sur le contenu de l'audiovisuel public est indispensable pour ensuite définir le contenu et le niveau de son financement.

Aujourd'hui, les salariés de la redevance font la démonstration de leur capacité à recouvrer la redevance de façon efficace tout comme les salariés de l'audiovisuel démontrent qu'il est possible d'avoir une programmation diversifiée et de qualité.

L'audiovisuel n'est pas une marchandise : à service public, financement public.

Plus d'informations et contact pour cet article :

CGT Trésor tresor@cgt.fr

(Suite page 5)

européenne le 19 juin 2002)
Un article sur la grève des aiguilleurs du ciel et de tous leurs collègues ingénieurs, électroniciens, techniciens, administratifs et ouvriers d'état contre la casse des services publics sous le joli vocable de "ciel unique européen". Pour la première fois d'autres pays ont décidé à faire bloc et nous espérons réussir ce mouvement européen contre la Commission et sa dérégulation à tout va. C'est pour cette raison que dans la logique du combat d'ATTAC contre l'AGCS nous serons en grève avec d'autres collègues européens (italiens, espagnols, portugais) le 19 juin 2002 pour réaffirmer notre position sur le dossier « ciel unique » et notamment notre opposition aux points suivants.
5. Brèves d'OMC (Par Groupe de travail de Marseille sur les traités internationaux)
Un amendement du Sénat US amoindrit la loi sur l'autorité de la promotion commerciale (fast-track) accordée au gouvernement pour les négociations commerciales - Le grand écart de Lamy - Nouvelles règles de publication des documents de l'OMC - L'Inde demande une révision des procédures des Conférences Ministérielles.
6. Affaire à suivre (Par Annabelle Chassagneux et Susan George)
Comme nous disait un ami sud-africain en voyant le long document de "demandes" formulées par l'Union européenne auprès de son gouvernement, "Notre gouvernement privatise déjà beaucoup trop à notre goût [n.b. celui des syndicats]. Mais ce document de "demandes" émanant de l'Union européenne dans le cadre de l'AGCS est très instructif en ce sens qu'il vise précisément les secteurs où nous avions décidé de ne *pas* privatiser. Affaire à suivre. Nous la suivons. Participez ! ATTAC Autriche, Belgique België, Finlande, France, Irlande, Madrid, Séville, Suisse.



COURRIEL D'INFORMATION

n°339 du 11/06/2002

DE MOSCOU À BUENOS AIRES

1. Russie: Le mouvement anti-mondialisation va de l'avant malgré les matraques (Par Ilia Budraitskis)
De notre point de vue, l'action a été couronnée de succès. Tout d'abord parce que, pour la première fois, une mobilisation de ce type en Russie a bénéficié d'un traitement médiatique large et relativement positif. En second lieu, la collaboration entre les différentes organisations dans la lutte nous a rapprochés les uns des autres et permet d'envisager une structuration plus formelle en perspective. La solidarité s'est exprimée sans problème entre les syndicalistes, la jeunesse et les intellectuels du mouvement; entre les militants de différents courants politiques.
2. Déclaration de Gérone - De Rio à Johannesburg
Les 18-20 mars 2002, quarante militants progressistes se sont réunis à Gérone en Espagne pour une session de stratégie intitulée : Rio +10 et au-delà; stratégies contre le "verdissage" du commerce mondial. Le premier sommet de la terre à Rio en 1992 fut une victoire significative des entreprises. Bien que les gouvernements aient pris quelques engagements positifs, les firmes et leurs groupes de pression réussirent à contrer bien des exigences qui nuisaient aux intérêts des affaires, y compris toute notion de régulation contraignante des transnationales, en leur substituant leur propre programme "volontaire".

3. Conclusions du Sommet Social Transatlantique de Madrid du 13 au 19 mai 2002
Souhaitant arrêter cette machine radicalement inhumaine, en rejetant sa logique interne et, au contraire, en défendant les valeurs que nous croyions ancrées dans notre vie – démocratie, justice, équité –, nous faisons irrémédiablement face au projet néolibéral, destructeur de l'humanité.

(Suite de la page 4)

4. Vers un bloc Amérique Latine-Union Européenne ? (Par Isaac Bigio)
Le deuxième sommet, entre les 15 pays de l'UE et une trentaine de nations d'Amérique Latine et des Caraïbes, c'est concentré sur deux axes : promouvoir les échanges commerciaux et lutter contre le terrorisme. Pour l'UE, l'Amérique Latine n'est pas un de ses axes principaux. Alors qu'au sud des USA il y a la région du tiers-monde la plus occidentalisée, la moins convulsive et la plus adaptée aux systèmes des démocraties libérales, l'Amérique Latine a une participation relativement marginale dans le commerce et la production mondiale.

5. Brèves d'OMC (Par Groupe de travail de Marseille sur les Traités internationaux)
Au Comité préparatoire au Sommet mondial sur le Développement durable de Johannesburg - L'Inde va produire des anti-viraux pour les malades du sida du Kenya - 3e rencontre du Comité Intergouvernemental sur le protocole de Carthagène portant sur la Bio sécurité - La nouvelle politique US de subventions à l'agriculture "n'est pas pour les agriculteurs européens ni sud-américains, c'est pour les nôtres"
6. Les conséquences en Amérique latine des nouveaux subsides au secteur agroalimentaire des Etats-unis (Par Carlos Montero)
Les 100 000 millions de dollars, sur 10 ans, accordés au secteur agroalimentaire aux Etats-unis vont provoquer une baisse artificielle des prix internationaux des matières premières, réduire les importations de biens latinoaméricains du secteur primaire, et rendront plus compétitifs les produits industriels des Etats-unis, dont les entreprises auront ainsi des facteurs de production au coût moins élevé.



COURRIEL D'INFORMATION

n°340 du 14/06/2002

ET NOS DROITS ?

1. Etonnants Paradis. Jersey (Par Jean Claude Demestre)
Depuis Juin 2001, enquêtes, rencontres, information à destination des médias et des autorités françaises, jersiaises et britanniques se sont poursuivies de façon solidaire entre attaciens jersiais et attaciens de l'Ouest de la France. Une rencontre ,au Quai d'Orsay en décembre 2001, de jersiais et Gisèle Halimi avec C.Josselin a permis de porter au plus haut niveau ce dossier et sa spécificité concernant les droits de l'Homme.
2. Tunisie… vacance des Droits
Cette affaire tombe le lendemain même d'un communiqué de l'Organisation mondiale contre la Torture (OMCT-Genève), où elle s'inquiète de la rupture de ses communications téléphoniques et électroniques avec ses correspondants à Tunis; rupture qui remonte, selon l'Organisation, au 26 mai, date du prétendu référendum par lequel le général Ben Ali va gouverner la Tunisie au moins pour douze autres années. Il est à craindre que cette rupture des communications de l'OMCT avec la Tunisie, ainsi que l'arrestation et le maintien au secret de Zouhair Yahiyaoui ne constituent les débuts d'une nouvelle vague répressive visant à se venger de ceux qui ont contesté le droit de M. Ben Ali à gouverner la Tunisie indéfiniment.

3. Les pantins de politiques décidées ailleurs-1 (Par Alain Saumon)
La politique d'ajustement structurel imposée par les institutions financières internationales et par nos dirigeants a de grandes répercussions sur le peuple égyptien et notamment les pauvres. Le type de développement qu'elle implique se fait en faveur des riches et accroît le fossé entre riches et pauvres. L'ajustement structurel a échoué en Egypte où on estime que seulement 2% de la population en profite.

4. Le néolibéralisme et la mafia (Par Giuseppe Di Lello)

RUSSIE : LE MOUVEMENT ANTI - MONDIALISATION VA DE L'AVANT MALGRÉ LES MATRAQUES (N°339)

Par Ilia Budraitskis, "Le Monde n'est pas une marchandise" Moscou.

Le 28 mai s'ouvrait à Moscou le Sommet Russie-Union européenne. Nous nous sommes préparés à cet évènement plusieurs mois à l'avance. Au contraire de la venue de Bush, qui avait été précédée d'une intense agitation médiatique, cette rencontre au sommet n'avait presque pas été annoncée par les médias. Or, dans le secret des murs du Kremlin devaient être discutés en club fermé tout un ensemble de questions touchant à la vie de chacun: la privatisation des chemins de fer, l'enterrement des déchets nucléaires européens sur le sol russe, l'adhésion de la Russie à l'OMC et l'incontournable "lutte contre le terrorisme". Pour cette raison, nous avons choisi comme point de mire l'Union européenne, songeant également à éviter les récupérations nationalistes et purement anti-américanistes d'une protestation contre le rapprochement Poutine-Bush.

Sur la base de nos revendications générales (contre l'adhésion de la Russie à l'OMC, contre l'ouverture des frontières russes aux déchets nucléaires étrangers, pour un code du travail progressiste, contre la privatisation des services publics, etc.), nous avons constitué un comité d'organisation ad-hoc dans lequel, outre "Le Monde n'est pas une marchandise" - Moscou, sont entrés des représentants de l'organisation écologiste radicale Gardiens de l'Arc en ciel, du syndicat de gauche Zachtchita truda, de la jeunesse radicale de gauche Résistance socialiste, de l'association Alternatives, d'ATTAC-Voronej, Iaroslavl et Nijni-Novgorod et quelques autres. Après de longues discussions, nous avons choisi d'organiser notre meeting et "street party" sur la place Pouchkine, au centre de Moscou. Comme prévu par la loi, nous avons informé la préfecture du quartier central de Moscou 15 jours auparavant. Pendant ce délai, nous avons distribué 15000 tracts, innondé le métro de 2500 autocollants, organisé des séminaires, des conférences de presse, multiplié les réunions. Les informations étaient concentrées sur un site spécialement ouvert à cet effet (www.mayaction.narod.ru). Le 21 mai, nous recevions l'autorisation officielle pour notre action.

Mais moins d'une journée avant le meeting, la préfecture nous annonçait qu'elle revenait sur sa décision et interdisait désormais le meeting (volte-face de dernière minute interdite par la loi). Les ordres venaient sans doute "d'en haut". Car des troubles avaient accompagné le séjour de Bush à Saint-Pétersbourg. Or Poutine, devant les caméras, présentait la Russie comme un havre de paix pour les rencontres internationales au sommet. Il ne fallait donc pas faire ombre au tableau idyllique. Les "hooligans anti-globalistes" ne passeront pas en Russie, qu'on se le dise! Le 27 mai au soir, une réunion d'urgence du comité d'organisation a été convoquée, où il a été décidé de ne rien annuler et de défendre jusqu'au bout notre droit à exprimer notre opinion. Les médias ont été contactés à ce propos.

Dès le matin du 28, la police gardait la place Pouchkine et des cars d'OMON (les CRS locaux) se tenaient prêts. Vers 15h s'étaient déjà rassemblées plus de 100 personnes (le meeting était officiellement annoncé pour 16h) et nous avons décidé de commencer le meeting. La police est intervenue dès les premières prises de parole pour exiger la dispersion du rassemblement. Après avoir essayé de parlementer, nous avons transformé le meeting en "rencontre des citoyens avec leur député" (puisque le député Oleg Shein, co-président de Zachtchita, acceptait de jouer le jeu). La présence des policiers a fait que l'ambiance est tout de suite montée, les slogans fusaient. Nous avons tenu ainsi plus d'une demi heure. Puis la place a été encerclée par la police, empêchant les autres manifestants de venir nous rejoindre (plus de 200 personnes se pressaient autour de la place). Puis les OMON ont commencé à charger. Observant la consigne de "résistance non-violente", les plus militants se sont accrochés les uns aux autres et se sont couchés au sol. Les OMON ont alors sorti leurs matraques et ont traîné de force les manifestants réfractaires dans un autobus garé à proximité. Au total ont été embarqués 26 personnes, anarchistes, trotskistes, syndicalistes, et simplement des jeunes venus participer au meeting. Et le pire pour nous a alors commencé dans l'autobus. Les coups pleuvaient, les injures fusaient: "reste assis, connard!", "qui est-ce qui ose parler de la Tchétchénie, ici? Je vais te la fermer...", "que des juifs et des petits cons ici, aucun Russe normal! On va vous montrer, ce que

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

« Le régime politique russe se durcit, mais nous acquérons une expérience de lutte et de travail en commun »

c'est, un vrai Russe!". De leurs dialogues par radio, nous avons appris le nom du poste de police où l'on nous transportait et avons transmis le message par portable. A notre arrivée au poste, une foule de militants et de journalistes nous attendaient déjà. Et c'est seulement en voyant l'attroupement que les OMON ont mis fin à leurs sévices. Grâce au soutien des nôtres, les pertes ont été "limitées" à un nez cassé, une commotion cérébrale et quelques côtes cassées. Enfin, sans doute grâce à la solidarité internationale (les faxs de soutien sont arrivés très vite au poste de police), nous avons finalement été libérés les uns après les autres tard dans la nuit.

A l'heure qu'il est, nous ne sommes toujours pas convoqués au tribunal, sans doute les autorités manquent-elles de pièces appuyant leurs accusations (pour faits de "hooliganisme" à notre encontre. De notre côté, nous avons porté plainte en justice contre les violences des OMON et l'interdiction de dernière minute du meeting.

De notre point de vue, l'action a été couronnée de succès. Tout d'abord parce que, pour la première fois, une mobilisation de ce type en Russie a bénéficié d'un traitement médiatique large et relativement positif. En second lieu, la collaboration entre les différentes organisations dans la lutte nous a rapprochés les uns des autres et permet d'envisager une structuration plus formelle en perspective. La solidarité s'est exprimée sans problème entre les syndicalistes, la jeunesse et les intellectuels du mouvement; entre les militants de différents courants politiques (anarchistes, trotskistes et socio-démocrates). Le régime politique russe se durcit, mais nous acquérons une expérience de lutte et de travail en commun. Nous entendons accentuer notre travail de propagande et d'information sur tout le pays, structurer davantage le mouvement en Russie, et nous intégrer au mouvement anti-mondialisation international. La solidarité internationale vaincra!

Ilia Budraitskis.

Contact pour cet article. Groupe de travail d'ATTAC France sur l'Europe de l'Est et Centrale
groupe-est@attac.org

DÉBAT. LA VIABILITÉ DE LA TAXE TOBIN - LES TAXES GLOBALES (N° 344)

Par Dominique Plihon. Président du Conseil scientifique d'ATTAC France

Contact pour cet article. Secrétariat du Conseil scientifique d'ATTAC France
cs@attac.org

Extrait de l'intervention de Dominique Plihon lors du Séminaire organisé par ATTAC France « Les Taxes globales et le financement du développement » (17 mai 2002)

LES OBJECTIFS DE LA TAXATION

Les taxes ont un triple objectif :

1- Collecter des ressources pour financer les dépenses publiques et, plus généralement la sphère non marchande

(Suite page 7)

Berlusconi sait, en fait, qu'il ne peut imposer son dessein néolibéral "uniquement" en rendant vains l'indépendance de la magistrature et les contrôles de légitimité, en abolissant "uniquement" l'article 18, en privatisant "uniquement" l'école ou la santé, en lançant des lois qui rendent vaine "uniquement" la lutte contre la mafia, en favorisant "uniquement" l'impunité de la répression de l'opposition sociale : il doit faire tout et en même temps, parce que ce n'est qu'ainsi qu'il pourra gagner sur tous les fronts.

5. Le G8 et les Femmes : deux mondes à part (Par Marche mondiale des Femmes)
On peut affirmer sans crainte de se tromper que les femmes ne sont pas présentes dans les préoccupations de ces messieurs ! Elles n'ont jamais fait l'objet d'engagements sérieux... sauf pour renforcer l'idée que, dans une perspective néolibérale, il est " payant " d'investir dans les femmes ! Pas étonnant car le G8, c'est le bateau amiral de la mondialisation actuelle : capitaliste, raciste, sexiste et destructrice de l'environnement.



COURRIEL D'INFORMATION

n°341 du 18/06/2002

CA SUFFIT !

1. ATTAC España devant l'appel à la grève générale (Par Coordination ATTAC España)
Nous, travailleurs espagnols et européens, devons nous souvenir que nous avons une dette envers le tiers-monde, sa pauvreté assure notre richesse et toute action juste passe par le fait de ne jamais l'oublier dans nos revendications et par l'exigence de mesures qui donnent aux citoyens et aux citoyennes du tiers monde une vie digne et des droits au changement, à la liberté et à la démocratie qui leur font défaut. Pour eux aussi se tient le contre-sommet du 22 juin, pour aussi doit se tenir la grève du 20 juin. ATTAC España soutient l'appel syndical à la grève générale pour le 20 juin et appelle ses militants et les citoyens (nes) à se mobiliser pour manifester pendant cette journée, d'une voix forte et claire, son «ça suffit !».
2. La spirale infernale (Par Julio Sevares)
Dans son récent exposé devant le Conseil des Amériques, la numéro deux du FMI, Anne Krueger, a soutenu : « Bien que la chute de l'activité économique a été commune au nord et au sud, les réponses politiques ont été nécessairement différentes. Les Etats-Unis et le Canada ont adopté des politiques monétaires et fiscales de plus en plus expansionnistes pour appuyer une reprise rapide. La majorité des pays d'Amérique Latine et des Caraïbes ont en revanche été contraints d'adopter des politiques d'austérité en raison de la faiblesse de leurs finances publiques »
3. Annulation de dette : la méthode française ne convainc pas (Par CADTM France)
Le Club de Paris, formé par 19 Etats créanciers (Europe, USA, Canada, Japon, Russie), est chargé de renégocier en toute opacité la dette bilatérale publique des pays ayant des difficultés de remboursement. Il détient près de 30% du stock de la dette du Tiers Monde. Il intervient après que le pays en situation précaire s'est engagé dans une politique ultralibérale, imposée par le FMI. (voir aussi appel à manifester devant le Club de Paris le 19 juin.)

4. Les pantins de politiques décidées ailleurs-2 (Par Alain Saumon)
Entretien avec Adolfo Pérez Esquivel. Argentin, prix Nobel de la paix en 1980. Nous faisons partie du Front national contre la pauvreté, le FRENAPO. C'est un front multi-sectoriel, qui a fait des propositions concrètes sur la nécessité de donner à chaque famille une formation et un emploi. Avant la dévaluation nous avions chiffré les besoins à 360 dollars par famille et par mois. De plus nous proposions d'aider les moins de 18 ans à poursuivre leurs études. C'était un projet d'habilitation au travail et de reprise économique.

(Suite de la page 6)

5. Le Commerce des services publics. Qui a commencé ? (Par Stefano Costa et Claudio Portugalli)
"45 millions de citoyens US ne sont couverts par aucune assurance maladie, la privatisation des prisons est une catastrophe : Nous ne voulons pas que notre société glisse comme celle des USA vers un modèle dominé par la seule logique du profit.". Conte moderne : « Il sera une fois » un jour quelconque de 2010 dans une ville italienne quelconque. (...) Rappel: Genève manifestation le 29 juin: voir fin de l'article.

Débat.
L'OCDE et certains de ces experts viennent de publier une série de documents sur la Taxation des transactions de change (TTC), dite Taxe Tobin, à la veille du G8 et du Sommet européen de Séville. Dans ce numéro vous retrouverez l'article de M. Reisen publié dans le magazine de l'OCDE « L'Observateur OCDE » ; vous retrouverez prochainement « Instabilité des marchés de changes et taxes sur les opérations financières », un rapport de l'OCDE. Parallèlement les choses avancent aussi entre autres en France et en Italie. La campagne d'ATTAC Italia sur la taxe Tobin rencontre un succès important (voir le site dédié www.tassatobin.it mis en place), un séminaire international de deux jours vient du reste d'avoir lieu à Sienne. En France un séminaire sur les taxes globales et les biens publics mondiaux a aussi permis de faire avancer les termes du débat. Nous avons donc décidé de faire paraître une série d'articles sur ces questions sous l'appellation : « Débat ».



COURRIEL D'INFORMATION

n°342 du 21/06/2002

VIABILITE DE LA TAXE TOBIN

1. Débat. Taxe Tobin : une solution viable ? (Par Helmut Reisen)
Ces derniers temps, dès qu'il est question de financement du développement, la taxe Tobin surgit aussitôt dans le débat. On s'interroge en général sur le point de savoir s'il serait concrètement possible, voire souhaitable, d'imposer les flux mondiaux de capitaux pour dégager des ressources en faveur des pays pauvres. C'est précisément la question qui a été posée à la conférence sur le financement du développement, organisée par les Nations Unies à Monterrey (Mexique) en mars 2002, où chefs d'état et représentants des grandes institutions internationales étaient réunis pour étudier les moyens de réduire la pauvreté dans le monde.
2. Débat. La viabilité de la Taxe Tobin - Un traité européen sur la taxe Tobin (Par Francesco Ruggeri)
L'axe central du colloque a donc été l'idée même d'un "traité européen" sur la taxe Tobin en vue d'une véritable convention européenne capable de susciter d'autres campagnes et d'autres initiatives du même genre. Sur ce plan, la présence et l'intérêt porté par la "Campagne pour l'annulation de la dette" ont été significatifs: ils souhaitent partager avec les réseaux d'Attac l'hypothèse d'une utilisation des fonds récupérables grâce à cette taxe sur les capitaux pour le développement des pays pauvres.
3. Plus jamais de manipulation ni d'affrontement (Par Syndicat des travailleurs des médias)
En tant que représentant des travailleurs du média imprimé le plus important du pays, notre syndicat se sent une grave responsabilité à l'égard de tous les événements récents et nous pensons qu'il importe de faire savoir que désormais nous n'accepterons plus d'être utilisés comme drapeau politique ou comme instrument d'affrontement. Plus jamais de manipulation des travailleurs du secteur des médias nous rendant responsables des lignes éditoriales. Les propriétaires de médias doivent reconnaître qu'ils sont une force de la société et que, pour cette raison, ils ont une responsabilité sociale vis-à-vis non seulement de la main-d'œuvre mais aussi de la société vénézuélienne.

(Suite page 8)

2- Agir sur le comportement des acteurs privés (entreprises, investisseurs, épargnants, consommateurs, …)

3- Opérer une redistribution des revenus entre les acteurs

Ces objectifs sont en principe complémentaires, mais ils peuvent entrer en concurrence : c'est le cas de la Taxe Tobin pour laquelle la réduction de la spéculation (objectif 2) peut rentrer en conflit avec la collecte de ressources (objectif 1).

D'après la théorie économique, la taxation est fondée sur l'existence :

1 - des biens publics, dont le consommation est collective et qui ne peuvent être produits par le marché ;

2 - des externalités positives ou négatives (Pigou) : phénomènes économiques qui restent « externes » au calcul des agents économiques individuels et ne peuvent être régulés par les marchés

Biens publics et externalités sont deux notions complémentaires dont le commun dénominateur est d'échapper à la logique marchande, d'où la nécessité d'une intervention publique « hors marché ».

POURQUOI DES TAXES GLOBALES ?

Les systèmes fiscaux actuels ont été élaborés sur une base nationale (c'est un des attributs des Etats Nations) au moment où ceux-ci étaient peu ouverts à l'extérieur

Le processus contemporain de globalisation remet en cause le pouvoir des Etats-Nations dans leurs prérogatives principales, monétaires et fiscales. Il est donc nécessaire d'envisager la mise en place d'une fiscalité globale, à côté des systèmes fiscaux nationaux. Les objectifs de la fiscalité globale seraient les mêmes que ceux de la fiscalité nationale, mais se situeraient au niveau de l'économie mondiale : collecte de ressources publiques à l'échelle internationale, agir sur les comportements des acteurs mondiaux, lutter contre les externalités négatives à l'échelle internationale, financer les biens publics mondiaux.

> **« Mettre l'accent sur les inégalités entre la grande majorité des travailleurs et les détenteurs du capital financier »**

Plus précisément, les raisons qui nécessitent la mise en place d'une fiscalité globale sont les suivantes et sont au nombre de quatre :

A/ Les bases fiscales nationales s'érodent dans le contexte de la mondialisation (mobilité des capitaux qui se localisent vers les pays où la pression fiscale est la plus basse, baisse de certaines recettes induites par la libéralisation : droits de douane, fiscalité financière)

B/ La mondialisation accroît l'interdépendance des économies et des finances publiques nationales : les politiques fiscales menées par les pays affectent l'équilibre économique et fiscal des autres pays. Face à cette nouvelle situation, il y a deux configurations possibles :

1- des politiques de concurrence fiscale (dumping fiscal), qui se traduisent par une réduction de la base fiscale des Etats, chaque pays cherchant à attirer des capitaux en baissant sa fiscalité; c'est le cas le plus fréquent ; les paradis fiscaux sont la forme extrême de cette configuration

2- des politiques coopératives entre les Etats qui sont seules en mesure de préserver les ressources fiscales des Etats. La création de taxes globales (régionales ou mondiales) est le cas le plus poussé de coopération entre Etats permettant de préserver l'instrument fiscal

C/ La mondialisation accroît les inégalités fiscales entre les agents économiques, au profit de ceux qui sont les plus mobiles : c'est le cas des cadres supérieurs, des détenteurs de capital financier et des firmes multinationales (FMN) qui ont une approche mondiale de leur fiscalité, en s'organisant à l'échelle mondiale : ces acteurs profitent du déphasage entre les Etats dont le pouvoir fiscal est limité au territoire national et leur espace décisionnel qui est planétaire, ce qui permet d'échapper aux taxes. Les politiques FMN sont très efficaces dans ce domaine et sont fondées sur des stratégies de localisation des maisons mères et de leurs filiales, et sur des transferts de ressources obtenues par la manipulations des prix internes fictifs aux groupes multinationaux (prix de transfert).

Parmi les distorsions, sources d'inégalités, induites par la globalisation, il faut mettre l'accent sur les inégalités croissantes entre , d'une part, la grande majorité des travailleurs, qui sont peu mobiles internationalement et, d'autre part, les détenteurs du capital financier qui sont devenus extrêmement mobiles à la suite de la libéralisation financière.


James Tobin

(Suite de la page 7)

Le résultat est une baisse tendancielle de la fiscalité pesant sur ces derniers, et un écart croissant entre la fiscalité pesant sur les premiers qui subissent l'essentiel des prélèvements obligatoires et la fiscalité pesant sur les travailleurs. Cette évolution différentielle de la fiscalité est une source d'inégalité importante directement imputable au processus de globalisation financière.

D/ La mondialisation génère des besoins nouveaux de nature non marchande qui doivent être satisfaits au niveau mondial :

1- biens publics mondiaux : eau, environnement, sécurité) et

2- externalités négatives qui ont une dimension mondiale (spéculation, pollution par les transports). Ces biens publics mondiaux et ces externalités globales ne peuvent être financés et régulés efficacement qu'au niveau mondial par une fiscalité et éventuellement par une réglementation globale ou internationale ;

LES CONDITIONS POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES DE LA TAXATION GLOBALE

A/ Une objection importante opposée à la mise en place de taxes globales est liée à l'absence d'autorité publique supranationale pour fixer démocratiquement et pour contrôler l'application des règles fiscales ainsi que l'utilisation des recettes fiscales.

Cette objection n'est pas recevable : des accords internationaux peuvent permettre la fixation, le vote et le contrôle des recettes fiscales par les Etats nationaux. La gestion et l'affectation des recettes fiscales seraient alors confiées à des institutions internationales fonctionnant selon le mode inter-gouvernemental actuel. Ces fonds pourraient être logés dans des institutions rattachées au système des Nations Unies obéissant au principe « un Etat, une voix ».

B/ L'argument du « tout ou rien » doit également être rejeté : la mise en place de taxes globales peut être initiée par un nombre limité d'Etats, par exemple par les pays de l'Union européenne.

C/ La fiscalité globale ne serait pas suffisante pour atteindre les objectifs de transformation du processus actuel de mondialisation. Il est essentiel que les autorités publiques nationales et internationales utilisent d'autres instruments conjointement, et en particulier la réglementation. Une re-réglementation des mouvements internationaux de capitaux est donc un complément indispensable à la taxation globale.

D/ La taxation globale, comme la taxation nationale, est un choix politique et non un problème technique : les solutions techniques sont connues, c'est la volonté politique des Etats qui fait défaut. La taxation globale a également une vertu pédagogique importante, celle de créer un débat sur la nécessité de contrôler les acteurs privés et les marchés. Les taxes globales se situent ainsi dans le cadre d'une remise en cause globale du système économique actuel.



COURRIEL D'INFORMATION

n°344 du 28/06/2002

1. Débat. La viabilité de la Taxe Tobin – Les Taxes globales. (Par Dominique Plihon)
Les systèmes fiscaux actuels ont été élaborés sur une base nationale (c'est un des attributs des Etats Nations) au moment où ceux-ci étaient peu ouverts à l'extérieur. Le processus contemporain de globalisation remet en cause le pouvoir des Etats-Nations dans leurs prérogatives principales, monétaires et fiscales. Il est donc nécessaire d'envisager la mise en place d'une fiscalité globale, à côté des systèmes fiscaux nationaux.

2. Débat. Taxe Tobin, une solution viable ? - Les marchés sont-ils vraiment instables ? (Par OCDE)
Les marchés des changes jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'économie internationale. Toutefois, il leur arrive d'être excessivement instables et leurs fluctuations ont parfois provoqué de graves perturbations. Lorsqu'ils sont extrêmement volatils et sans rapport avec les paramètres économiques fondamentaux, les cours de change peuvent en effet faire peser de véritables charges sur l'économie, notamment par leurs effets sur les échanges et les investissements internationaux.

3. France – Audiovisuel public et financement public
Aujourd'hui, la redevance de l'audiovisuel constitue la première source de financement du service public de l'audiovisuel : Radio France (92%), FR3 (75%) et FR2 (55%) garantissant ainsi une indépendance, certes mise à mal par la concurrence privée, la privatisation de secteurs entiers tels la production (SFP) et les choix politiques des gouvernements successifs.

4. Chili – Lettre ouverte (Par Organisation de chômeurs de Buin)
On spécule sur nous, les chômeurs, nous sommes de simples données statistiques. Pourtant, derrière chacun de nous, il y a des familles, des adultes et des enfants dans la plus grande indigence, et il y a aussi la faim et la malnutrition. Nous sommes en butte à tous les vices sociaux, nous sommes les proies faciles de maladies puisque nous manquons de calories et de protéines, nous souffrons de dépressions constantes, nous sommes stressés, poussés à la folie.

5. Les services essentiels européens selon la Commission européenne (Par Gérard Surdez)
La Commission communiquera à partir de 2003 des évaluations annuelles de la qualité des services d'intérêt économique général qui couvriront les transports aériens, les transports publics régionaux et locaux, les transports par voie ferrée, l'électricité, le gaz, les services postaux et les télécoms.

6. Argentine : vers une des plus grandes escroqueries de l'histoire (Par Naum Minsburg)
En fait, les pertes indiquées par les banques n'existent pas. De plus, la volonté de rendre l'argent confisqué arbitrairement n'existe pas non plus réellement. On est arrivé à un point si inconcevable que l'Etat essaie maintenant d'émettre des bons de long terme pour sauver les banques. L'Etat sollicite seulement que ces dernières participent entre 10 et 15% à l'émission de ces bons

att@curriel Juin 2002

4. Le nouveau directeur général de l'OMC prévoit de limiter l'influence des grandes compagnies sur les accords commerciaux (Par Trade Justice Movement)
Le nouveau directeur général de l'OMC a révélé qu'il prévoit d'instaurer de nouvelles règles pour contrôler les actions des multinationales en vue d'influencer les accords commerciaux internationaux.

5. L'Eau argentine (Par Alex Nikichuk)
Il est à remarquer la faillite de la régulation économique des services publics que l'état se devait d'exercer; la concession de la Lyonnaise des Eaux pour l'eau potable et les eaux usées, représente le summum des engagements non tenus, de violations systématiques des clauses contractuelles, des procédés arbitraires développés à l'encontre des usagers, entraînant comme corollaire des bénéfices financiers exorbitants pour l'entreprise concédée, oeuvrant dans une situation de total monopole.



COURRIEL D'INFORMATION

n°343 du 25/06/2002

DROITS SYNDICAUX

1. Un continent menacé par 4 lettres : ZLEA
A - Equateur - Première Convention Contre la ZLEA. Les organisations paysannes, les peuples et nationalités indigènes et afro-équatoriennes, et les organisations de la société civile du pays, réunies à Quito, les 24 et 25 mai lors de la Première Convention contre la ZLEA sous la devise de «Une Autre Intégration est Possible », après un processus d'analyse et de réflexion, déclarons. B- ZLEA : La souveraineté ne se négocie pas ! Ce titre est la devise du «8ème Cri des Exclus » que les pastorales sociales de la CNBB (Conférence Nationale des Evêques Brésiliens) ont mis en avant pour le 7 septembre prochain, en accord avec les mouvements sociaux.

2. Exporter Enron (Par Mark Engler et Nadia Martinez)
On sait quel mal Enron a fait à l'économie américaine. Alors pourquoi cette entreprise est-elle encore habilitée à recevoir l'argent des contribuables américains ? Au lieu de s'embourber dans la faillite, Enron poursuit ses activités internationales. Et, croyez-le ou pas, cette entreprise discréditée, au cœur d'un scandale sans précédent, continue à demander que ses opérations internationales reçoivent un financement public.

3. France - José Bové en prison
Au lendemain des élections législatives, la première décision politique du gouvernement est une provocation révoltante : José Bové devra se rendre mercredi matin à la prison de Villeneuve-les-Maguelone (Montpellier) afin d'y purger plusieurs semaines de prison.

4. Russie – Syndicats des travailleurs du rail. (Par David Mandel, Carine Clément, Denis Paillard)
Étant donnée l'ampleur du territoire russe, les chemins de fer représentent économiquement et socialement une branche stratégique pour les échanges de marchandises et les communications entre régions. Ils sont gérés par le Ministère des transports et communications (MPS) et sont pour le moment propriété d'État. Plus de deux millions de personnes sont employées dans la branche.

5. Etats-Unis - Quand le syndicalisme mise sur le long terme en s'appuyant sur la base (Par Paul Bouchard)
General Electric (GE) possède un département entier dont le but est de maintenir les syndicats hors de ses usines. Les efforts de ce département " Entretien du vide syndical " ont porté leurs fruits. La dernière victoire syndicale au sein d'une usine GE à Murfreesboro, dans le Tennessee, date du milieu des années 1980.